

“ Vous devez comprendre par là quel plaisir votre lettre a causé à votre ami, déjà vieux et infirme, qui, pour éviter de plus grands maux, reste enfermé dans une prison volontaire, où il exerce comme il peut les devoirs de sa charge, attendant avec anxiété la paix et la tranquillité de ce malheureux royaume. Il n’y a pas de paix tant que l’injustice y règnera, comme elle y règne maintenant, parce que, selon la parole de Dieu, l’injustice rend les peuples malheureux. ”

Le premier martyr qui paya de sa vie l’obéissance des mandarins à l’édit de Minh-Mang fut un prêtre tonkinois, le P. Pierre Tuy.

Il était allé porter les derniers sacrements à un malade du village de Thanh-Trai, habité par un petit groupe de chrétiens perdus au milieu des infidèles ; il y fut arrêté par les satellites qui le conduisirent au mandarin. On essaya de le racheter, mais le sous-préfet mit pour condition que le prêtre déclarerait qu’il était médecin.

Le P. Tuy se refusa à ce mensonge et fut transféré dans la capitale de la province.

Malgré ses soixante ans, on lui imposa la cangue et on le mit en prison.

Quelques jours plus tard, le préfet l’appela et l’interrogea :

“ — Es-tu prêtre chrétien ?

“ — Oui, je suis prêtre chrétien.

“ — Es-tu chef de religion ?

“ — Je suis chef de religion, mais d’autres sont au-dessus de moi.

“ — Ecoute, tous ceux qui te voient sont émus de compassion, personne ne veut te condamner à mort, nous ne le voulons pas non plus ; fais-moi donc un écrit pour me déclarer que tu es médecin, alors nous pourrons te sauver ; ne crains-tu pas la mort ?

“ — Je ne la crains pas, et quelle qu’elle soit peu m’importe ; tout le monde doit mourir ; que l’on meure doucement dans son lit, que l’on soit dévoré par le tigre ou par